

**PROGRAMME FORMATION *CONTINUE* A LA GESTION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE D'UN
ETABLISSEMENT CHARGE D'ORGANISER LES STAGES DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE****CONTEXTE**

Cette formation GTA* a pour but de recycler les directeurs, les animateurs et le personnel des centres agréés. Il s'agit d'une réactualisation des connaissances, d'une réflexion et d'un échange sur les pratiques professionnelles.

ACCESSIBILITES AUX PSH (PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP)**

Tous nos sites de formations sont accessibles aux PSH et aux normes ERP (catégorie 5). Un livret d'accueil à destination des PSH est remis aux stagiaires concernés.

PUBLICS

Exploitants et personnes chargées de l'encadrement des stages de sensibilisations à la sécurité routière

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. Appréhender les évolutions réglementaires et statistiques du dispositif du permis à points.
2. Appréhender les évolutions organisationnelles et relationnelles des stages de sensibilisation à la sécurité routière.
3. Comprendre les évolutions pédagogiques des stages de sensibilisation à la sécurité routière.
4. Connaître les résultats des études en cours sur le dispositif du permis à points et la formation des usagers de la route.
5. Échanger sur des cas pratiques rencontrés lors de stages : à l'inscription, pendant le stage, à l'issue du stage : analyse et ajustement des pratiques.
6. Bénéficier d'un cadrage de la profession d'exploitant ou de représentant d'exploitant d'un établissement : rappels d'ordre déontologique à partir d'une analyse des contrôles administratifs effectués.
7. Professionnaliser tous les acteurs du système du permis à points et valoriser leurs missions.

DUREE ET LIEUX DE FORMATION

DUREE DE LA FORMATION : 7 HEURES SUR 1 JOURNEE

LIEUX DE LA FORMATION : BORDEAUX, AMBARES, ANGERS, NANTES, RENNES, NIORT, LE MANS.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Les inscriptions se font sur dossier ou par courrier. Le dossier doit être complet 15 jours avant l'entrée en formation. Le délai entre la demande et la formation est estimé de 1 à 2 mois

Adresses pour envoi du dossier d'inscription : MOBI FORMATION, MOBI FORMATION 13 la Poirière 85170 BELLEVIGNY ou contact@mobi-formation.com

ENCADREMENT

Formateur habilité par l'INSERR*** à dispenser cette formation

MODALITES D'EVALUATION DURANT LA FORMATION

Contrôle continu pendant la formation sous forme de mise en situation ou de synthèse.

CONTACT ET REFERENT HANDICAP

Sébastien PREAULT : 02 51 95 00 78 ou sebastien.preault@mobi-formation.com

PREREQUIS

Être titulaire de la formation initiale GTA

Tarifs : 200 € HT

BILAN ET EVALUATION DU STAGE

Une évaluation à chaud en fin de formation puis une évaluation à froid (3 à 6 mois plus tard) sont réalisées

* GESTION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

**PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

*** INSTITUT NATIONAL DE SECURITE ROUTIERE ET DE RECHERCHE

SEQUENCES	PROGRAMME DE LA FORMATION
Présentation et attentes	Se présenter et présenter les objectifs de la formation Avoir une connaissance approfondie du contexte législatif, réglementaire et du volet psychoéducatif pour pouvoir remplir ses différentes fonctions en conformité avec la nouvelle réglementation et en cohérence avec la mission de service public
Connaissance des nouveautés réglementaires du dispositif	Connaître les évolutions réglementaires et psychoéducatives afin d'être en mesure de tenir son rôle et de répondre aux sollicitations des différents acteurs. Être en phase avec la réglementation, dans le respect des procédures prévues Actualiser ses compétences pour une bonne information du public et un déroulement des stages dans le respect des conditions administratives et pédagogiques
Compréhension de l'évolution pédagogique du contenu des stages	Connaître les études sur le dispositif des stages de sensibilisation à la sécurité routière et les études sur la formation des conducteurs
Gestion des moyens matériels et humains avant le stage	Tâches et obligations : Impact de la dématérialisation des stages sur les trois temps du stage : avant, pendant, après et l'ensemble des acteurs (animateurs, stagiaires, administration) Les nouveaux acteurs administratifs : DDT(M), ANTS et CERT Impact sur la préparation et l'organisation le stage Connaître les outils institutionnels à fournir aux animateurs
	Relations avec les différents acteurs du système : Prendre en compte l'ensemble des acteurs (animateurs, stagiaires, administration) Mettre en place des repères sur les actions à développer et les vigilances à avoir avant le stage vis-à-vis des trois publics que sont les participants au stage, les animateurs, les personnels administratifs
Gestion des moyens matériels et humains avant le stage	Tâches et obligations : Accompagner et veiller au bon déroulement du stage Signaler à la préfecture les éventuels problèmes
	Relations avec les différents acteurs du système : Mettre en place des repères sur les actions à développer et les vigilances à avoir pendant le stage Prendre conscience de l'impact de son positionnement, de son attitude sur le climat pédagogique du stage Veiller au bon déroulement du stage Gérer les situations exceptionnelles Être disponible en cas d'incident ou de litige
Gestion des moyens matériels et humains avant le stage	Relations avec les différents acteurs du système : Mettre en place des repères sur les actions à développer et les vigilances à avoir après le stage Favoriser la coopération entre les différents acteurs Faire des bilans réguliers
Bilan, évaluation du stage	Evaluer ses compétences et ses connaissances à l'issu du stage Evaluer la qualité du stage

Programme établi par l'INSERR*** – département des formations (service des formations institutionnelles)

Intervenant : Sébastien PREAULT (formateur habilité INSERR)

*** INSERR : Institut National de Sécurité Routière et de Recherches